



DELIBERATION N° 2025010
Affectation des résultats 2024

L'an deux mil vingt-cinq et le premier avril, le Conseil Municipal de Montcet, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Franck TARPIN, Maire.

Nombre de membres		
Afférentes au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
14	14	13

Présents :

Mmes BARRE-LOPES – BOUCHET – PERRAUD - LEBLANC-PAGE-DAMIDAUX –PASQUET;

MM. MOISSON – MEURENAND – TARPIN - DURAND – NAULET –PACCOUD;

Absents/excusés :

Mme GIORIA (donne pouvoir à Mr PACCOUD)

Mr MAITRE

Date de la convocation

20 mars 2025

Secrétaire de séance : Lionel PACCOUD

DELIBERATION N° 2025010
Affectation des résultats 2024

Le Conseil Municipal,

VU les résultats du compte administratif 2024 du budget principal, qui clôture avec un excédent de **385 974.50 €**

VU les résultats du compte de gestion 2024 du Trésorier principal municipal,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE d'affecter au compte 1068 REC INV la somme de **199 579.23 €**, pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement

DECIDE d'affecter au compte 002 REC FONCT la somme de **186 395.27 €**.

Considérant que les écritures ont été régulièrement passées.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Franck TARPIN